



Le Centre de Gestion de la Haute-Garonne (CDG31) organise
pour les centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale
de la région Occitanie,
l'examen professionnel d'avancement au grade suivant :

ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Conditions d'inscription	
Condition d'accès	Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 4 ^{ème} échelon du grade d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.
Période de retrait du dossier d'inscription	Pré-inscription sur le site Internet (www.cdg31.fr) du 9 janvier au 7 février 2018 minuit ou retrait du dossier au CDG31 du 9 janvier au 7 février 2018, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou retrait du dossier par voie postale (demande écrite adressée au CDG31 par voie postale uniquement) du 9 janvier au 7 février 2018 minuit, le cachet de la poste faisant foi.
Date limite de dépôt du dossier d'inscription	Jusqu'au 15 février 2018, à 17h00 pour les dépôts à l'accueil du CDG31 ou le 15 février 2018 à minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour une transmission par voie postale au CDG31
Adresse du CDG organisateur	Centre de Gestion la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne 590 rue Buissonnière – CS 37666 31676 LABEGE CEDEX
Date et lieux de l'épreuve d'admissibilité	Jeudi 24 mai 2018 à Toulouse ou ses environs

Attention : toutes les étapes (retrait du dossier, demande du dossier par voie postale, préinscription en ligne via internet, dépôt du dossier) s'effectuent uniquement auprès du CDG31, organisateur.